

Aux présidentes et présidents d'organisations alumni,
ainsi qu'aux autres cercles d'intéressés

Berne, le 18 décembre 2020

Lettre de session de Christian Wasserfallen

Chères-ers présidentes et présidents,
Mesdames, Messieurs,

Malgré un programme au Parlement encore plus serré en raison de la pandémie, nous nous sommes penchés sur un certain nombre de questions liées à la formation, dont voici le résumé ci-après.

Les deux chambres se sont mises d'accord sur les moyens que la Confédération envisage d'allouer pour l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI 2021-2024) au cours des quatre prochaines années. Il s'agit de 28,1 milliards de francs au total. Au départ, le Conseil fédéral a demandé un total d'un peu plus de 27,9 milliards de francs, soit 2 milliards de francs supplémentaires par rapport à la période actuelle d'encouragement. 2,3 milliards de francs sont prévus pour les hautes écoles spécialisées.

Le budget fédéral prévoit un déficit de 6,1 milliards de francs en 2021. Pendant longtemps, une différence subsistait concernant les fonds pour le programme d'échange Erasmus+. Le Conseil national a maintenu le fait que les fonds devaient être inclus dans le plan de financement, malgré le fait que le Conseil fédéral n'ait pas encore clôturé les négociations ni adopté de message à ce sujet. Le Conseil des États a finalement suivi cette demande.

Afin de permettre à la Suisse de participer à la prochaine génération du programme de recherche de l'UE, Horizon Europe, et de participer ainsi à la « Champions League » de la recherche, le Parlement a exprimé les fonds nécessaires à cet effet, soit 6,15 milliards de francs. Sur ce montant, 5,42 milliards représentent des contributions obligatoires pour Horizon Europe, le programme Euratom, l'infrastructure internationale pour la recherche sur la fusion (ITER) et le programme Digital Europe. Le reste des fonds est prévu en réserve et pour les mesures d'accompagnement nationales en Suisse.

Il n'y a pas encore eu d'accord sur l'initiative parlementaire pour un renforcement des soins infirmiers, une sécurité des patients accrue et une meilleure qualité des soins (contre-proposition indirecte à l'initiative sur les soins). Les deux chambres sont divisées au sujet des subventions à octroyer durant les études du personnel soignant. Le Conseil national veut obliger les cantons à verser des aides aux étudiants concernés pour subvenir à leurs besoins et poursuivre leurs études (HES ou ES). Le Conseil des États veut quant à lui que ces prestations aient un caractère volontaire. Le Conseil fédéral soutient aussi cette dernière position. Le dossier retourne au Conseil national.

Voici ma dernière lettre de session en tant que président de FH SUISSE. Même si je remets la présidence à Andri Silberschmidt l'année prochaine, je m'engage encore volontiers pour défendre nos préoccupations. Il y a beaucoup à faire.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Meilleures salutations



Christian Wasserfallen
Président FH SUISSE, Conseiller national

Plus d'informations sur www.fhsuisse.ch